



Ville d'Esch-sur-Alzette

Personnel

Date de l'annonce publique de la séance:
15.11.2006

Date de la convocation des conseillers:
15.11.2006

point de l'ordre du jour :
22-A

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 24 novembre 2006

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Hoffmann, Snel, Hannen, Roller, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers, Clement, secrétaire communal

Absents : Maroldt, Huss, conseillers.

Le Conseil Communal;

Objet: Création d'un poste de rédacteur au service des sports de la Ville.

Vu sa délibération du 14 juillet 1977 portant nouvelle confirmation du cadre des fonctionnaires et employés de la Ville telle qu'elle a été modifiée par la suite,

Considérant que cette délibération a trouvé l'approbation du Ministre de l'Intérieur le 8 avril 1977, No 900/77,

Considérant qu'une réorganisation du service des sports s'impose,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la création d'un poste de rédacteur et à la suppression du poste d'employé communal (carrière C) lequel est resté inoccupé depuis le départ de l'ancien titulaire,

Vu l'avis de la commission du personnel du 17 novembre 2006,

Après délibération,

d é c i d e
à l'unanimité

- 1) de créer au service des sports un poste de fonctionnaire dans la carrière du rédacteur.
- 2) de supprimer, par voie de conséquence, un poste d'employé communal (carrière C).

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 24.11.2006
Pour expédition conforme,
Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,